




UNIVERSITÉ D'ARTOIS

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Master STAPS - Sports, Politiques Éducatives et Société (SPES)

 ECTS
120 crédits
crédits

 Composante
UFR STAPS

Présentation

Les informations relatives à cette formation sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées.

Objectifs



Le Master STAPS SPES, forme des étudiantes et des étudiants au pilotage de programmes et de structures mobilisant le sport et l'activité physique à des fins d'utilité sociale. Ces finalités sociales, éducatives et politiques peuvent cibler des publics variés, le plus souvent confrontés à diverses formes de vulnérabilités.

La formation s'appuie sur un socle de ressources articulées entre apports scientifiques, empiriques et expériences pratiques. Ces ressources complémentaires participent à l'acquisition de connaissances et à la construction de

compétences relevant de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de dispositifs, programme ou structures socio-sportives.

Pour ce faire, les étudiant(e)s sont sensibilisé(e)s au caractère conditionnel des effets du sport, et formés pour identifier et déployer les conditions les plus favorables à l'atteinte des objectifs affichés.

Savoir-faire et compétences

Le master STAPS SPES est construit en approche par compétences.

5 compétences sont donc travaillées pendant les deux années de formation :

- * Concevoir un dispositif puis un programme socio-sportif
- * Piloter la mise en œuvre de programmes et de structures socio-sportives
- * Évaluer des publics, des dispositifs et des structures socio-sportives
- * Mener une démarche scientifique (production et mobilisation des connaissances)
- * Construire son projet professionnel

Dimension internationale

- * Selon les facultés/IUT et les formations ciblées : Possibilités de mobilité d'études à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération)



signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger

* Cette formation est ouverte à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Reportez-vous à la présentation de la formation dans les onglets Présentation et Organisation des enseignements.

Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération. Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

Si vous êtes un(e) étudiant(e) accueilli(e) en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Etudier à l'Université d'Artois <https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois>

Les + de la formation

Cette formation s'inscrit dans une mention de master très récemment créée. Le master SPES de l'Université d'Artois est donc l'un des premiers en France. Il répond à une demande sociale croissante. Pour satisfaire ce besoin de formation au développement du socio-sportif, notre master SPES bénéficie d'un double ancrage fort qui légitime son existence.

D'une part, il s'appuie sur une équipe de recherche (l'équipe Sherpas du laboratoire URePSS), qui étudie depuis plus de 10 ans, les effets (sociaux, psychologiques ou sanitaires) que peuvent produire les activités physiques (et sous quelles conditions).

D'autre part, ce master repose sur un réseau dense et diversifié d'acteurs publics et privés, impliqués dans le développement du socio-sport au niveau local comme national.

Organisation

Stages

Stage : Obligatoire

Admission

Conditions d'admission

En formation initiale, un niveau licence est requis pour pouvoir candidater au master SPES. La licence STAPS est privilégiée (toutes les mentions de licence STAPS sont acceptées).

D'autres licences inscrites dans le champ socio-culturel, de l'éducation ou des sciences sociales et politiques peuvent également permettre l'accès au master SPES, notamment pour les titulaires par ailleurs, de la carte professionnelle d'éducateur/trice sportif(ve).

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salarié(e)s ou personnes en demande d'emploi.

Contact : fcu-fare-lievin@univ-artois.fr

Elles/Ils Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : fcu-pac@univ-artois.fr



Modalités d'inscription

Les candidatures se font sur la plateforme [Monmaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr) pour les personnes (au choix) :

- * soit inscrites en 3^{ème} année de licence ;
- * soit déjà titulaires d'un diplôme national de licence ;
- * soit inscrites ou déjà titulaires d'un autre diplôme donnant accès à la formation de master (dont les formations de grade licence, notamment les LP et les BUT, etc.). A ce dernier titre, il est important de se rapporter aux informations relatives aux conditions d'admission de chaque diplôme visé.

<https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert>

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

Et après

Insertion professionnelle

Les emplois ciblés à l'issu du master SPES sont des postes de cadres dans l'ingénierie (conception, développement, pilotage, mesure d'impact...) de projet socio-sportifs. À titre d'exemples :

- * Responsable du développement socio-sportif d'une association
- * Chargé(e) de la politique socio-sportive d'une collectivité publique
- * Chargé(e) d'études dans un cabinet privé
- * Directeur/trice de structure socio-sportive

Le parcours « recherche » permet d'envisager la poursuite d'études en doctorat.

Infos pratiques

Autres contacts


Secrétariat pédagogique

Sabine Beaury
sabine.beaury@univ-artois.fr

Responsable pédagogique

Nicolas Penin
nicolas.penin@univ-artois.fr

Campus

 Campus de Liévin

En savoir plus

Page web du master

<https://www.staps.univ-artois.fr/les-formations-STAPS>



Programme

Organisation

	Compétences principales	
SEMESTRE 1	<ul style="list-style-type: none"> * Concevoir des dispositifs socio-sportifs * Mener une démarche scientifique * Construire son projet professionnel 	Usagers sociaux et po - Epistémologie, cond
SEMESTRE 2	<ul style="list-style-type: none"> * Conduire des dispositifs socio-sportifs et les évaluer * Mobiliser la recherche * Construire son projet professionnel 	Conduite de projet – scientifiques - Définir
SEMESTRE 3	<ul style="list-style-type: none"> * Concevoir et conduire des programmes socio-sportifs * Evaluer des structures * Mener une démarche scientifique * Construire son Projet Professionnel 	Connaissance des pu d'analyses - Définir so
SEMESTRE 4	<ul style="list-style-type: none"> * Produire et mobiliser des savoirs scientifiques * Construire son projet professionnel 	Interpréter, théoriser,